

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
3 MARS 2020

DATE d’AFFICHAGE
17 MARS 2020

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 28
Votants : 34

L’an deux mille vingt,
le 10 mars à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la mairie de Noyal-Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : M. Patrick BEILLON, - Mmes Colette BENOIT, - Nathalie CALLE, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Jean-François BREGER, - Joseph BROHAN, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mmes Emmanuelle GONCALVES, - Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Mme Mireille LUCAS, - MM. Jean-Pierre PRUNALT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : M. Bernard AUDRAN, - Mme Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Alain DANIEL, - Mme Monique LE THIEC, - M. Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT.

M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE
M. Eric LIPPENS donne pouvoir à Mme Colette BENOIT
Mme Yvette LOUER donne pouvoir à M. Christian DROUAL
Mme Odile ORJUBIN donne pouvoir à M. Gérard GUILLOTIN
M. André PAJOLEC donne pouvoir à Mme Marie-Odile JARLIGANT
M. Bernard AUDRAN donne pouvoir à M. Jean-Louis GACHE

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Maryvonne TATARD a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°49-2020 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE
TRANSPORTS SCOLAIRES (404)**

Au vu des orientations budgétaires (DOB) débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 4 février 2020, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2020 du Budget Annexe Transports Scolaires.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2020 ont été adressés aux conseillers communautaires.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2019	Propositions nouvelles	BP 2020
Ecritures réelles			
011 Charges à caractère général		419 626,13	419 626,13
012 Charges de personnel		18 000,00	18 000,00
65 Autres charges de gestion courante		1 449,00	1 449,00
67 Charges exceptionnelles		1 000,00	1 000,00
Sous-total écriture réelles	0,00	440 075,13	440 075,13
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		28 533,87	28 533,87
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		591,00	591,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	29 124,87	29 124,87
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	469 200,00	469 200,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2019	Propositions nouvelles	BP 2020
Ecritures réelles			
70 Produits du service des domaines		32 200,00	32 200,00
74 Subventions d'exploitation		437 000,00	437 000,00
Sous-total écriture réelles	0,00	469 200,00	469 200,00
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	469 200,00	469 200,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2019	Propositions nouvelles	BP 2020
Ecritures réelles			
20 Immobilisations incorporelles		1 000,00	1 000,00
21 immobilisations corporelles		6 400,58	6 400,58
Sous-total écriture réelles	0,00	7 400,58	7 400,58
TOTAL Dépenses d'investissement	0,00	7 400,58	7 400,58

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2019	Propositions nouvelles	BP 2020
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		6 809,58	6 809,58
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		591,00	591,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	7 400,58	7 400,58
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	7 400,58	7 400,58

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2020 du Budget Annexe Transports Scolaires.

Pour Extrait Certifié Conforme,
 A Muzillac, le 17/03/2020
 Le Président,

